

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 23 Janvier 2015.

Étaient présents :

Mme Goube, MM. Andriès, Boussebart, Detournay, Dissaux, Houssin, Lefebvre, Leroy,  
Méquignon, Schepman, Verdonck.

Étaient excusés :

Mme Bouchart, MM. Bruneel, Cambien, Douez, Lefait, Pauron, Parent, Plouy,  
Vandevoorde, Waymel.

DECIDE

- d'autoriser la réalisation des travaux concernant le changement de la Chaudière dans  
les bureaux d'Aire sur la Lys pour un montant de 4 764,42 € TTC par l'entreprise  
HENOTTE située à Aire sur la Lys ;
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de  
l'exécution de cette opération ;
- d'imputer la somme nécessaire sur le crédit inscrit au compte 21351.



VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 11 FEV. 2015

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX